

## Service de l'accès et de la protection de l'information

600, rue Fullum, Suite 1.100 UO 3210 Montréal (Québec) H2K 3L6

Notre référence : 2311 261

Le 8 décembre 2023

OBJET: Votre demande en vertu de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (c. A-2.1) concernant des documents liés au projet de loi n° 60

Monsieur,

Nous avons effectué l'étude de votre demande, reçue le 13 novembre 2023 et visant à obtenir les documents suivants :

- « Tous les avis, recommandations, et analyses concernant la Charte des valeurs québécoises présentée en septembre 2013 et le projet de loi n° 60, Charte affirmant les valeurs de laïcité et de neutralité religieuse de l'État ainsi que d'égalité entre les femmes et les hommes et encadrant les demandes d'accommodement, présenté à la 40e législature par le ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne de l'époque;
- De même que toutes les communications liées à ces avis, recommandations, et analyses pendant l'année 2013. »

À la suite des recherches effectuées, nous n'avons pas repéré les documents visés par votre requête, relativement au projet de loi n° 60. Par conséquent, nous ne pouvons pas donner suite à votre demande (article 1 de la Loi sur l'accès).

Si vous avez besoin d'assistance pour comprendre la présente décision, nous vous invitons à contacter le soussigné en écrivant à l'adresse du Service de l'accès et de la protection de l'information : <a href="mailto:accesalocuments@surete.qc.ca">accesalocuments@surete.qc.ca</a>

Vous trouverez, ci-joint, l'article de loi mentionné ainsi que l'avis relatif au recours en révision prévu à la section III du chapitre IV de la Loi sur l'accès.

Veuillez agréer, Monsieur, nos salutations distinguées.

ORIGINAL SIGNÉ

Zaki M. Grigahcine Responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels